PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 8 SEPTEMBRE 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4177-2021 – PHASE 2

ÉNERGIR – DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. A COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2022

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Simon Turmel (Président de la formation), de même que Me Louise Rozon et M. Pierre Dupont**

L'avocate de la Régie est **Me Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR
Représentée par Me Vincent Locas

Les **intervenants qui participent à la présente audience** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par Me Hélène Sicard

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par : Me Paule Hamelin

ASSOCIATION HOTELLERIE QUEBEC ET L'ASSOCIATION RESTAURATION QUEBEC (AHQ-ARQ)
Représentée par Me Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par Me André Turmel

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)
Représenté par : Me Franklin S. Gertler et Me Camille Cloutier

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représenté par : Me Éric McDevitt David

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représentée par : Me Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début :	**9 h 01**
Pause	**10 h 33 – 10 h 50**
Début pause lunch	**12 h 18**
Reprise à :	**13 h 20**
Pause :	**15 h 48 – 15 h 52**
Fin de l'audience :	**16 h 33**